

Une formation en adéquation avec les besoins des collectivités

Maires, secrétaires de mairie, représentants de la Maison des communes de la Vendée, et stagiaires de l'Institut Supérieur de Formation des Cadres Territoriaux (ISFCT), ont vécu le mercredi 20 janvier, un temps exceptionnel de partage d'expériences.

Réformes, enjeux territoriaux, sont des défis pour les collectivités nécessitant du personnel polyvalent ou spécialisé. **« La formation, de neuf mois proposée par l'ISFCT au sein de Saint Gab' prépare aux concours de la fonction publique et à la polyvalence administrative en communes et groupements de communes, explique Isabelle Roques, directrice déléguée de l'ISFCT. Elle est assurée par des intervenants expérimentés, des gens de terrain. Une formation qui s'adapte en permanence à l'évolution des besoins ».** Des débouchés professionnels issus de la diversité des collectivités, ainsi que, nouvelle tendance, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Affichant un taux d'insertion de 100 % des stagiaires de la promotion 2015, le cursus forme un véritable tremplin vers l'emploi. Ce rendez-vous fut également propice à la préparation de l'accompagnement des 21 stagiaires de l'ISFCT, aux profils, étudiants, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle, qui vont intégrer différentes structures en Vendée et hors département pour une période de professionnalisation.

« Cette formation montre sa pleine adéquation avec les besoins des collectivités et organismes publics, souligne Jacques Bernard, directeur de la Maison des communes de la Vendée. Son taux éloquent d'insertion en est le chiffre le plus révélateur. Une qualité de cursus, également, liée à l'alternance offrant une connaissance appréciée du milieu territorial. La convention de partenariat nouée avec l'ISFCT est précieuse dans l'accompagnement de la gestion de l'emploi dans les collectivités, notamment par notre service de missions temporaires ».

Le prochain cycle de formation débutera en septembre 2016 et se bonifiera d'un nouveau module intitulé : communication publique (juridique et pratique). Les candidats intéressés par cette formation sont recrutés à Bac + 2 minimum. **« L'admission s'effectue à partir d'un dossier de candidature puis d'un entretien de motivation »** précise Isabelle Roques.

